

Le GR® 652



Au fur et à mesure de l'avancée, le sentier se faufile dans le massif forestier à flanc de versant. Alors, par intermittence, une vue plus dégagée sur le site permet de renouer avec le cours d'eau. Rien ne vient troubler le silence impressionnant des lieux, si ce n'est peut-être que le passage d'un train qui signale son entrée dans un tunnel.



Au delà de l'ancienne station de Siran fermée en 1941, le chemin quitte la rive gauche, s'élargit. Il accompagne une conduite forcée souterraine dont on aperçoit les galeries d'évacuation des matériaux. Il aboutit - au bout de 10 km tout de même ! - à la conduite forcée, sur une esplanade qui offre un beau panorama sur le site de Lamativie cruellement amputé de sa gare. C'est sans aucun doute la partie la plus facile du sentier de randonnée. Pour son dernier tronçon qui conduit à Laval de Cère, le GR® prend de la hauteur, emprunte des pistes en balcon et s'éloigne du cours d'eau.

Idées de parcours et temps approximatif

A faire, dans un sens ou dans un autre...en fonction de la possibilité de chacun. Il est possible de se renseigner sur l'approche des parcours dans les mairies.

Laroquebrou – Halte de Siran : 8 km – 3 h00
Halte de Siran – Lamativie : gare : 12 km – 4 h00
Lamativie gare – Laval de Cère : 12 km – 4 h00
Laroquebrou – Lamativie gare : 21 km – 7 h00
Laroquebrou – Laval de Cère : 32 km – 11 h00

Une manière originale de découvrir les gorges

En période d'été, la S.N.C.F offre aux marcheurs la possibilité d'emprunter en totalité ou en partie le train pour aller au fond des gorges et retrouver leur véhicule au point de départ choisi, grâce à des arrêts à Laval de Cère, Lamativie et Laroquebrou. Aucune halte n'est prévue à l'ancienne gare de Siran.

Pour la billetterie et l'actualisation des horaires, il est vivement conseillé de se renseigner à la gare de Laroquebrou (04.71.46.00.37).

Balade commentée des gorges

C'est ce principe qu'a adopté l'Association touristique des gorges de la Cère, en partenariat avec la Communauté de communes Entre 2 lacs et l'ALT de la Châtaigneraie pour l'organisation des deux sorties commentées dans les gorges de la Cère, l'une en juillet et l'autre en août.